



# Pôle Ressources Accueil Inclusif ► 12

*Comment me former à  
l'accueil d'enfants  
handicapés ?*

*Comment  
sensibiliser  
mon équipe à l'accueil  
de la diversité et  
de la différence ?*

*Je voudrais travailler  
davantage en réseau.  
Vers qui me tourner ?*

*Je suis assistante maternelle. Je vais accueillir  
un enfant avec des besoins spécifiques.*

*Comment puis-je préparer cet accueil ?*

*Qui peut me renseigner et  
m'accompagner ?*

ACM  
EAJE  
RPE  
Assistant(e)s Maternel(e)s

L'accueil des enfants  
ayant des besoins  
spécifiques ou en situation  
de handicap dans le  
département de l'Aveyron



# le comité de pilotage

**Une dynamique partenariale au service d'une démarche commune.**

Un comité de pilotage s'est constitué afin d'impulser une dynamique partenariale et réfléchir aux différents axes du dispositif. Il est constitué de représentants des partenaires institutionnels suivants :

- ▲ Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron
- ▲ Familles Rurales Fédération Départementale
- ▲ Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ▲ Conseil Départemental - Protection Maternelle et Infantile
- ▲ Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports
- ▲ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- ▲ Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord
- ▲ Agence Régionale de Santé

## des objectifs communs



**Favoriser l'inclusion** des enfants à besoins spécifiques dans les milieux d'accueil de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.

**Répondre aux besoins** et sensibiliser les différents acteurs concernés par ces accueils (parents, professionnels, partenaires).

**Développer des actions** contribuant au changement de regard sur le Handicap et la Différence.



# Pourquoi un tel dispositif?

## Pour garantir les droits des enfants en situation de handicap et de leurs familles

**Le principe d'accessibilité** à l'ensemble des lieux d'accueil dès le plus jeune âge, sans discrimination d'aucune sorte, quel que soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle. Il s'agit d'un droit fondamental et d'une obligation nationale affirmée par les textes nationaux et internationaux.

## Pour faire du principe d'inclusion une réalité

Le concept d'inclusion implique de procurer les conditions nécessaires à la pleine participation de TOUS les enfants, ordinaires ou avec des besoins spécifiques.

**Ainsi, les structures doivent réunir les moyens et conditions nécessaires à l'accueil de tous les enfants et ce, dès le plus jeune âge.**

Cela amène les professionnels à réfléchir à l'accueil de la diversité, en tenant compte des compétences et des capacités de chaque enfant. Cela implique la reconnaissance des besoins de chacun et le respect de l'autre dans ses différences.

Le Pôle Ressources Accueil Inclusif 12 a donc été créé pour permettre aux professionnels de répondre à cette obligation d'accueil, en les accompagnant pour concrétiser l'inclusion de **TOUS** les enfants.





# Le Pôle Ressources Accueil Inclusif 12... pourquoi?

Ce dispositif local est destiné à accompagner l'ensemble des professionnels des accueils collectifs ou individuels que ce soit dans le milieu de la **Petite Enfance** (haltes-garderies, multi-accueils, RPE, assistant(e)s maternel(le)s) ou de la **Jeunesse** (accueils de loisirs extra et périscolaires et accueils de jeunes).

**Cet accompagnement se fait toujours en lien avec les familles.**



## Par qui?

### L'équipe du Pôle Ressources

Le pilotage et l'animation de ce dispositif est assurée par la Fédération Familles Rurales Aveyron. L'équipe du PRAI 12 est composée de trois travailleurs sociaux :

- ▲ **Le responsable du service** assure le pilotage du dispositif et en coordonne les différentes missions (partenariats, animation de réseaux, gestion administrative, formation...).
- ▲ **Les chargées de mission Accompagnement** assurent l'accompagnement sur site des professionnels et des familles.

# Comment ?

## Un accompagnement adapté sur site.

L'intervention du Pôle Ressources se décline en plusieurs axes :

- ▲ **Accompagner** les professionnels avant, pendant et après l'accueil.
- ▲ **Sensibiliser et former** à l'accueil d'enfant en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.
- ▲ **Organiser** les conditions et moyens nécessaires à un accueil adapté.
- ▲ **Développer et coordonner** les Projets d'Accueil Individualisés et le travail en réseau.
- ▲ **Favoriser** un partenariat de coéducation entre les différents acteurs gravitant autour de l'enfant.
- ▲ **Soutenir** les initiatives locales.





## des Moyens mis à disposition

Après évaluation des besoins, ces moyens sont mis à disposition pour les professionnels de l'accueil.

- ▲ **Présence renforcée** : Aide au financement d'un encadrant supplémentaire (*non spécialisé*) venant renforcer le taux d'encadrement suivant les besoins définis par le projet d'accueil.
- ▲ **Soutien psychologique** : Possibilité d'intervention d'un psychologue auprès de l'équipe ou du professionnel accueillant.
- ▲ **Aide matérielle et technique** : Financement / prêt de matériel pédagogique ou adapté (*livres, jeux, mobilier...*).
- ▲ **Aide à l'accessibilité** : Financement / prêt de matériel facilitant l'accessibilité du lieu d'accueil (*rampe amovible, outil de communication...*).
- ▲ **Aide à projet** : Accompagnement à l'élaboration et au financement de projets innovants contribuant à une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap.
- ▲ **Mobilisation des professionnels** pour réfléchir et rendre réelle l'inclusion des enfants en situation de handicap (*conférences, ateliers, démarche d'observation professionnelle...*)

# des Outils de sensibilisation

**Des malles pédagogiques pour expliquer la différence aux enfants et réfléchir à l'accueil de la Diversité et du Handicap.**

**Vivre ensemble** passe par une sensibilisation à la différence faite dès le plus jeune âge.

L'objet de ces malles est d'amener les enfants à reconnaître la différence en général et à apprendre à en parler dans une perspective non violente et non stigmatisante.

Nous vous proposons des supports de réflexion afin de faciliter l'échange plus particulièrement sur la question du regard porté sur le handicap.

## **Que trouve-t-on dans une malle pédagogique ?**

Chaque malle est composée de jeux et matériels variés ainsi que d'une sélection de livres pour enfants évoquant la différence, le handicap, la tolérance et la rencontre à l'autre.

Un classeur contenant des fiches pédagogiques et différents supports (Dvd, Cd, guides,...) est dédié aux professionnels pour qu'ils développent leur offre d'activité et poursuivent leur réflexion sur l'accueil de la diversité et de la différence.

Chaque malle s'appuie sur des thèmes spécifiques **Handicap, Différences, Emotions, Relaxation, Sens.**

Ces thématiques sont universelles parce qu'elles abordent des domaines qui touchent tous les enfants et complémentaires car elles entrent dans une continuité de réflexion.



## **A qui s'adressent ces outils de sensibilisation ?**

Aux professionnels de la Petite Enfance (haltes-garderies, multi-accueils, RPE, assistant(e)s maternel(le)s...) et de l'Enfance-Jeunesse (ALSH extra et périscolaires). Leur utilisation est gratuite.

« Si tu diffères de moi,  
loin de me léser, tu m'enrichies. »

Antoine de SAINT-EXUPÉRY



## contacts

### Lionel CHARBONNIER

Responsable de service

lionel.charbonnier@famillesrurales.org

06 73 35 88 56

### Céline ZAIA et Cloé GIRESSÉ

Chargées de mission Accompagnement

celine.zaia@famillesrurales.org / 07 72 77 78 17

cloe.giresse@famillesrurales.org / 07 88 91 60 57

**Accueil:** 05 65 75 54 00

**Site internet:** [www.poleressources12.fr](http://www.poleressources12.fr)

Familles Rurales de l'Aveyron Fédération Départementale  
12 rue des sauniers 12 000 RODEZ



Le Pôle Ressources  
Accueil Inclusif est  
cofinancé par la Caf de  
l'Aveyron, l'Etat et la  
Fédération Familles  
Rurales 12